



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4287

Approbation d'une convention tarifaire entre la Ville de Lyon / Musées Gadagne et le théâtre de la Croix Rousse dans le cadre du spectacle Dark circus 2018

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 NOVEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 NOVEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 29 NOVEMBRE 2018

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINI, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme SERVIEN, Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAINE (pouvoir à M. LEVY), M. HAVARD, Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme NACHURY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2018/4287 - APPROBATION D'UNE CONVENTION TARIFAIRE ENTRE LA VILLE DE LYON / MUSEES GADAGNE ET LE THEATRE DE LA CROIX ROUSSE DANS LE CADRE DU SPECTACLE DARK CIRCUS 2018 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 novembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Dans le cadre de sa programmation, le théâtre de la Croix-Rousse propose du 13 au 22 décembre 2018 un spectacle intitulé *Dark Circus* un conte musical et graphique sur un cirque imaginaire créé grâce à la magie d'un film d'animation, réalisé sous les yeux des spectateurs.

Ce drôle de conte conçu à partir d'une histoire originale de Pef, l'auteur du célèbre *Prince de Motordu*, est en réalité le prétexte à la réalisation d'un film en direct par deux touche-à-tout de génie qui sont concepteurs, metteurs en scène et interprètes de ce spectacle.

À la fois musiciens et plasticiens, Romain Bermond et Jean-Baptiste Maillet fabriquent et bricolent au fur et à mesure de la représentation le son et les images d'un film d'animation projeté sur grand écran. Du bout de leurs pinceaux, armés de ciseaux, de papier calque, de sable, de craies, d'encres, de cartons et de manivelles, ils inventent un cinéma, sans pellicule, à la Méliès. Ils créent, sous les yeux des spectateurs ébahis, tout un univers magique et émerveillent l'enfant qui demeure en chacun de nous.

L'univers développé durant ce spectacle est proche de celui du théâtre d'ombres de marionnettes.

En lien avec ce spectacle le musée Gadagne a programmé un atelier *Du clair à l'obscur* les 15 et 26 décembre 2018.

La Ville de Lyon / musées Gadagne-musée des arts de la marionnette et le théâtre de la Croix-Rousse ont souhaité se rapprocher afin de mettre en place une action pertinente à l'égard de leur public. Dans ce cadre ils souhaitent initier entre eux un partenariat tarifaire afin de favoriser un croisement entre le public qui fréquente le théâtre de la Croix-Rousse et celui qui participe aux activités du musée des arts de la marionnette.

Ce partenariat consiste en l'application par le théâtre de la Croix-Rousse et par le musée des arts de la marionnette des dispositions tarifaires suivantes :

- Sur présentation du billet de l'atelier *Du clair à l'obscur* des musées Gadagne le public adulte bénéficiera au théâtre de la Croix-Rousse du tarif réduit sur l'achat de places pour le spectacle *Dark Circus* dans la limite de 2 places adultes ;
- Sur présentation du billet du spectacle *Dark Circus* du théâtre de la Croix-Rousse et du billet de l'atelier *Du clair à l'obscur* des musées Gadagne, le public adulte bénéficiera de deux entrées gratuites adultes valables 6 mois pour visiter les collections des musées Gadagne.

La convention ci-jointe en annexe formalise le partenariat entre la ville de Lyon / musées Gadagne et le théâtre de la Croix-Rousse.

Vu ladite convention,

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

1. M. le Maire est autorisé à signer la convention tarifaire établie entre la ville de Lyon/ musées Gadagne et le théâtre de la Croix-Rousse dans le cadre du spectacle Dark Circus.
2. Par dérogation à la délibération n° 2016/2641 du Conseil municipal du 16 décembre 2016, la gratuité d'entrée aux collections pour le public adulte est approuvée dans le cadre de ce partenariat (sur présentation du billet du spectacle Dark Circus du théâtre de la Croix-Rousse et du billet de l'atelier *Du clair à l'obscur* des musées Gadagne).

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER